

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
22 février 2001  
Français  
Original: arabe

**Assemblée générale**  
**Cinquante-cinquième session**  
Point 40 de l'ordre du jour  
**La situation au Moyen-Orient**

**Conseil de sécurité**  
**Cinquante-sixième année**

**Lettre datée du 21 février 2001, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à mes précédentes lettres, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ci-après le détail des violations et des agressions israéliennes commises entre le 1er et le 15 février 2001 contre le Liban qui considère que ces actes s'inscrivent dans le prolongement de l'agression israélienne contre son peuple et son territoire :

*1er février 2001*

Entre 9 h 50 et 11 h 25, un avion de combat israélien a survolé à différentes altitudes l'ensemble du territoire libanais en franchissant le mur du son. Les forces amies stationnées autour de la base aérienne d'Al Qoulayaat ont actionné les sirènes d'alarme.

Entre 12 h 10 et 13 h 15, les forces de l'ennemi israélien stationnées à Rouissat al alem dans la zone des fermes de Chabaa ont tiré plusieurs rafales de mitrailleuse de calibre moyen autour de leurs positions. Par ailleurs, deux hélicoptères israéliens ont survolé les fermes en question.

À 12 h 20, on a entendu une déflagration à l'intérieur des fermes, mais sans pouvoir en déterminer l'origine.

Entre 18 heures et 18 h 25, deux hélicoptères israéliens ont survolé les fermes de Chabaa.

*2 février 2001*

Entre 21 h 15 et 22 h 40, les forces israéliennes stationnées dans les fermes de Chabaa occupées ont tiré deux obus de mortier de 120 mm qui sont tombés au lieu-dit Barkat el nouqar, près du village de Chabaa, à l'intérieur des zones libérées.

*3 février 2001*

Entre 16 h 20 et 16 h 30, les forces israéliennes postées à Rouissat al alem, dans les fermes de Chabaa occupées, ont tiré plusieurs coups de feu de calibre moyen autour de leurs positions.

*4 février 2001*

Entre 20 heures et 20 h 15, les forces israéliennes postées à Rouissat al alem, à l'intérieur des fermes de Chabaa occupées, ont tiré plusieurs coups de feu d'armes de calibre moyen autour de leurs positions.

*5 février 2001*

Entre 10 h 35 et 10 h 50, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude la zone de Naqoura.

Entre 12 h 45 et 14 h 15, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude les fermes de Chabaa.

*6 février 2001*

Entre 14 h heures et 14 h 25, un avion de reconnaissance israélien a survolé à haute altitude les zones de Zahrani et de Sour.

À 20 h 30, une vedette de la marine israélienne a tiré une fusée éclairante à partir du large, face à la côte de Ras Naqoura, dans les eaux territoriales de la zone occupée.

*7 février 2001*

Entre 15 h 50 et 16 h 15, les forces israéliennes ont tiré six obus de mortier de 120 mm à partir d'une de leurs positions dans les fermes de Chabaa occupées. Les obus sont tombés au lieu-dit Barkat al nouqar, près du village de Chabaa, à l'intérieur de la zone libérée.

*8 février 2001*

Entre 14 h 20 et 14 h 45, les forces de l'ennemi israélien ont tiré cinq obus de mortier de 120 mm à partir de leurs positions de Rouissat al alem, dans les fermes de Chabaa occupées, ainsi que quatre obus de canon de char qui sont tombés sur la colline de Souwana, près du village de Chabaa, à l'intérieur de la zone libérée.

À 15 h 40, les forces de l'ennemi israélien ont tiré plusieurs rafales de mitrailieuse de calibre moyen à partir des positions citées plus haut en direction de la zone environnante.

À 23 heures, les forces israéliennes ont tiré une fusée éclairante au-dessus des fermes de Chabaa occupées et de la colline de Chaab al Kasser.

*10 février 2001*

Entre 9 h 25 et 10 h 5, un avion de reconnaissance israélien a survolé à haute altitude les fermes de Chabaa occupées, ainsi que la zone de Hazim.

Entre 11 h 30 et 12 h 30, un avion de reconnaissance israélien a survolé la zone de la Bekaa centrale jusqu'à la ville de Bâlbek avant de mettre le cap sur le sud.

Entre 19 h 20 et 19 h 25, les forces de l'ennemi israélien stationnées à Rouissat al alem, à l'intérieur des fermes de Chabaa occupées, ont tiré plusieurs rafales d'armes de calibre moyen autour de leurs positions.

*11 février 2001*

Entre 11 h 50 et 12 h 10, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude la zone du sud, la Bekaa, la région nord, ainsi que le Mont Liban en franchissant le mur du son. L'armée a riposté par des tirs de batteries antiaériennes dans la région sud. Par ailleurs, un avion de reconnaissance israélien a survolé à haute altitude la zone de Naqoura.

Entre 11 h 40 et 12 h 5, deux hélicoptères israéliens ont survolé les fermes de Chabaa occupées.

Entre 16 h 40 et 17 h 30, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude les zones de Marjaayoun et de Nabatiya en franchissant le mur du son.

Entre 17 h 30 et 17 h 40, un hélicoptère israélien a survolé les fermes de Chabaa occupées avant de mettre le cap sur les territoires occupés.

À 20 heures, deux hélicoptères israéliens ont survolé la zone frontière d'Al Haded.

*12 février 2001*

Entre 20 h 30 et 21 h 15, on a observé une intense activité d'engins militaires israéliens dans la zone d'Al Haded, à l'intérieur des territoires occupés, face aux villages de Yaroun et Maroun al Ras.

Entre 21 h 25 et 21 h 35, les forces israéliennes postées à Ranitha, à l'intérieur des fermes de Chabaa occupées, ont tiré plusieurs rafales d'armes de calibre moyen autour de leurs positions.

*13 février 2001*

Entre 12 h 50 et 13 h 10, les forces de l'ennemi israélien stationnées à Rouissat al alem à l'intérieur des fermes de Chabaa occupées, ont tiré plusieurs rafales de mitrailleuse de calibre moyen et trois obus fumigènes autour de leurs positions.

Entre 19 heures et 19 h 40, on a entendu deux déflagrations à l'intérieur des fermes de Chabaa occupées, sans pouvoir en déterminer l'origine. Dans le même temps, un hélicoptère israélien a survolé les fermes en question avant de mettre le cap en direction des territoires occupés.

Entre 18 h 15 et 20 h 00, les forces de l'ennemi israélien ont organisé des manoeuvres militaires à l'intérieur des fermes de Chabaa occupées au cours desquelles des mitrailleuses légères et moyennes et des canons ont été utilisés. Des hélicoptères et un avion de reconnaissance ont participé à ces manoeuvres.

*14 février 2001*

Tôt le matin, les forces de l'ennemi israélien ont installé des caméras de surveillance au carrefour de Nabi Ouaida, près de la ligne bleue, entre les villages de Kafr Kila et d'Al adissa.

À 20 h 30, les forces israéliennes postées à Ras Naqoura ont tiré cinq fusées éclairantes autour de leurs positions.

Cette nouvelle série d'attaques constitue à l'évidence, comme toutes celles qui l'ont précédée, une violation de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, une atteinte à la souveraineté du Liban et une menace pour la stabilité dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 40 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur  
Représentant permanent  
(*Signé*) Sélim **Tadmoury**

---